


<p>D 25-05</p> <p>CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE A TEMPS COMPLET.</p> <p>Votants : 19 Pour : 19 voix Contre : 0 voix Abstention : 0 voix</p>	<p>L'an deux mille vingt-cinq, le trente janvier à dix-huit heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes sous la présidence de son Maire, Monsieur Olivier COLIN.</p> <p>Présents : Olivier COLIN, Maire, Laurent LAEMLÉ, Annie, DUBOS, Olivier HOMOLLE, Dominique FROT, Adjoint au Maire, Alain BERTAUD, Alain GOSSELIN, Catherine POULAIN, Élisabeth LEGRAND, Christian MASSON, Patrick BARBA, Sylvia FLEURY, Nathalie MAHIER, Joanna de KERGORLAY, Didier FRAGASSI et Patrick BLOSSE, conseillers municipaux.</p> <p>Absents excusés : Fabien DUPONT : pouvoir donné à Olivier COLIN Céline VOISIN : pouvoir donné à Olivier HOMOLLE Antoine ARIF : pouvoir donné à Patrick BLOSSE</p> <p>Annie DUBOS est désignée en qualité de secrétaire de séance et Nathalie VASSALIÈRE, en qualité de secrétaire auxiliaire.</p>
---	---

Olivier HOMOLLE propose aux membres du conseil municipal la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet en vue d'un recrutement au service « Bâtiments, logistique et voirie », à compter du 1^{er} mars 2025.

Olivier HOMOLLE informe de l'avis favorable, à l'unanimité, des membres du comité social territorial lors de la réunion du 22 janvier 2025.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident, à l'unanimité, d'approuver la création d'un poste d'adjoint technique à temps complet à compter du 1^{er} mars 2025 et d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.


Olivier COLIN,
Maire.

